

Ce que les festivaliers ne savent pas

Ce que les festivaliers ne savent pas, c'est que le festival Off d'Avignon n'en est plus un depuis bien longtemps ! "Le plus grand théâtre du monde" (*comme l'appelle l'association Avignon Festival & Compagnies, qui en coordonne certains des aspects*) s'est progressivement transformé en un immense marché du spectacle vivant français. Si les 1083 compagnies présentes à Avignon en 2014 (*dont la grande majorité n'est que très peu ou pas subventionnée*) investissent leurs économies et/ou empruntent pour jouer devant 3 types de publics différents (*public, médias et programmeurs*), c'est dans l'espoir de se faire repérer pour monter leur tournée à venir.

L'association Avignon Festival & Compagnies est simplement coordinatrice de ce regroupement de spectacles (*1305 cette année !*). L'association édite, grâce aux frais d'inscription des compagnies (*313 euros*) et des lieux (*de 313 à 342 euros*), le fameux programme de 400 pages, véritable bottin sans lequel le festivalier s'égarerait à jamais dans les méandres des rues avignonnaises. De la compagnie amateur à la compagnie conventionnée, du lieu subventionné par une région à la boîte de production qui vient vendre son spectacle de café-théâtre, chacune doit passer par l'association présidée par Greg Germain, juste pour pouvoir exister dans ce catalogue... Quelles autres prestations offrent l'association ? Nous travaillons depuis le début du festival au sein d'une commission dénommée "Le Off est à nous" pour tenter de le comprendre.

A l'exception de quelques contrats de co-réalisation, les lieux de spectacle privés inscrits (*parfois adhérents à l'association AF&C*), louent leur(s) salle(s). Le prix des locations (*la plupart du temps payé par les compagnies*) s'étend de 3000 à 20000 euros, pour un créneau moyen d'1h30 par jour, avec des prestations et des conditions d'accueil plus ou moins décentes selon les salles (*temps d'installation quasi-inexistant, peu ou pas de technique*). Dans une grande majorité des lieux, l'accompagnement des spectacles, le travail de relations publiques est inexistant : pas de fichier public, pas de fichier presse, pas de fichier professionnel... Tous les modes de communication existants (*affiche, affichage, tract, tractage, encarts publicitaires et article dans le journal La terrasse et autres*) sont à l'entière charge des compagnies, ce qui représente un budget considérable. Bien souvent, les "directeurs" de lieux ne voient les spectacles ni avant de les programmer, ni pendant le festival, et ne peuvent donc les défendre auprès des publics, pour faire jouer le fameux "bouche à oreille". Ces mêmes lieux peuvent louer jusqu'à 10 créneaux par jour dans une même salle. Le manque de temps dont les compagnies disposent pour monter et démonter décors et technique met également le public sous pression, et dans des conditions d'urgence inconciliables avec le souhait de chacun des protagonistes : créer du lien !

Par ailleurs, les contrats de location entre lieux et compagnies sont parfois rédigés de façon douteuse. Certains "théâtres" enfreignent le droit français avec des clauses léonines (*par exemple : un supplément à payer en cas d'annulation, alors que le prix de location est déjà payé ; mention dans certains contrats stipulant que les mouvements de grève ne rentrent pas dans l'annulation pour cas de force majeure, ce qui est illégal au regard du droit français,...*).

Pour cadrer ces débordements, l'association AF&C semble impuissante. Elle affiche même une volonté de laisser les choses en l'état, sous prétexte d'une liberté aux lieux et aux compagnies qui, puisqu'ils payent, peuvent faire comme bon leur semble. Les compagnies qui parviennent trop difficilement à faire venir les programmeurs potentiels de leur spectacle ailleurs qu'en Avignon (*directeurs de théâtres, centre culturels, festivals, scènes nationales etc... qui, eux, achètent les spectacles au sein de leur saison culturelle, permettant aux équipes artistiques et techniques de gagner leur vie*) n'ont souvent pas d'autre solution pour développer leur projet. En effet, pour les programmeurs, il est très pratique de pouvoir assister à 6 spectacles par jour, dans une unité de temps et de lieu (*le cadre du festival*) où ils pourront rencontrer d'autres professionnels et travailler en réseau !

Et, pendant ce temps-là, les compagnies serrent les dents, paient et jouent, tout en acceptant parfois l'inacceptable : réduction de 30% sur les recettes imposée par la carte Off, aucune rencontre organisée dans le Village du Off en direction des programmeurs et de la presse pour

présenter les projets artistiques des compagnies, prise de position de Greg Germain en amont du festival pour affirmer que le Festival Off se déroulerait normalement, malgré la mobilisation contre l'accord sur l'assurance-chômage, alors qu'aucune assemblée générale ni aucun vote n'avait eu lieu,...

Malgré tous ces empêchements, malgré des conditions souvent déplorable et sans toujours une tournée extraordinaire à la clé, les équipes des spectacles persistent à vouloir prendre du plaisir dans leurs rencontres avec le public pendant tout le festival.

L'ampleur des disfonctionnements du festival est en lien avec notre questionnement et notre lutte contre la précarité : : quel est l'impact sociologique et économique du festival sur les habitants d'Avignon (dont, rappelons-le, un sur trois vit sous le seuil de pauvreté et une grande majorité ne se sent pas concerné par la programmation artistique, du In comme du Off) Hors festival, seul 17000 habitants vivent intra-muros, 3 500 logements sont vacants, l'essentiel des locaux commerciaux sont gelés à la location.

Il reste donc du pain sur la planche pour la commission "le Off est à nous" ! Nous décidons de continuer à mener ce travail de fond, à la suite du festival.

Déjà, nous avons délivré aux compagnies un questionnaire sur leurs dépenses externes, pour initier la lecture d'une vue d'ensemble sur les réalités du Off.

La première proposition sera de réunir tous les partenaires qui, pour l'heure, ne sont malheureusement pas tous partie prenante : les publics, les compagnies, les lieux, AF&C, les directeurs de festivals et de structures culturelles (diffuseurs), la Ville et l'agglomération d'Avignon, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse, la DIRECCTE, le département de Vaucluse, la préfecture de Vaucluse, la région PACA et les régions finançant la présence des compagnies en Avignon, les agences culturelles régionales, les ministères de la Culture et de la Communication, du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social (répression des fraudes, inspection du travail), du Commerce et de l'Industrie, du Logement, des Finances, du Tourisme,... *(liste non exhaustive !)*

La prochaine coordination nationale des intermittents et précaires se tiendra à Dijon les 31 août, 1 et 2 septembre prochains. A cette occasion des groupes de travail inter-régionaux seront constitués pour établir des propositions, en lien avec l'ensemble des concernés. Les commissions se questionneront sur le fonctionnement douteux de l'association AF&C, sur les pratiques spécifiques en Avignon, et, plus globalement, sur la problématique de la diffusion des spectacles en France.

La commission « Le Off est à nous » (spectateurs engagés, Collectif du Off, Coordination des intermittents et précaires, présents au festival d'Avignon)